



CONGRÈS INTERNATIONAL

ENSEIGNEMENTS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024,  
CONNAISSANCES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ET  
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE

TOULOUSE 8-11 DÉCEMBRE 2025

**APPEL À COMMUNICATIONS**  
**CONGRÈS « LES ENJEUX DES JEUX »**  
**TOULOUSE du 8 au 11 décembre 2025**  
**APPEL À COMMUNICATIONS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**  
**CONSTITUÉ PAR SEPT SOCIÉTÉS SAVANTES :**  
**AFRAPS — ARIS — SFHS — S2MS — SFØS — 3SLF — SFPS**



**Les Enjeux des Jeux.**

Enseignements des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :  
connaissances en sciences humaines et sociales, et accompagnement  
de l'action publique

**Informations pratiques**

Le congrès "Enjeux des Jeux" de Toulouse en 2025, s'inscrit dans le prolongement de celui organisé à Montpellier en décembre 2022 (et des six événements qui ont eu lieu sous le même label en 2024). Il poursuit la réflexion sur l'apport des connaissances en Sciences Humaines et Sociales au développement des activités physiques et sportives.

Le congrès débute par la journée du 8 décembre consacrée au Réseau des Jeunes Chercheur-es en Sciences Humaines et Sociales travaillant sur le Corps et les Activités Physiques (RJC-SHS-CAP).

La partie scientifique du congrès "Enjeux des Jeux" se déroulera du 9 au 11 décembre 2025 à Toulouse sur le site de l'Université Paul Sabatier Toulouse III.

Cet événement est organisé par le Centre de Recherches Sciences Sociales Sports et Corps (CRESCO, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, <http://cresco.univ-tlse3.fr>), l'équipe Santé, éducation, situations de handicap (Santésih, Université de Montpellier, <https://santesih.edu.umontpellier.fr/>) et l'équipe Activités Physiques et Sportives et processus Psychologiques : recherche sur les Vulnérabilités (Apsy-V, Université de Nîmes, <https://apsy.unimes.fr/>).

Site web du congrès : <https://enjeuxdesjeux25.sciencesconf.org/myspace/index>

Contact (Yves Morales) : [enjeuxdesjeux25@sciencesconf.org](mailto:enjeuxdesjeux25@sciencesconf.org)

## **Introduction de l'AAC**

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 ont mis en évidence un cadre d'action publique dans lequel le sport, et plus largement l'ensemble des activités physiques et sportives, peut servir, d'une part, de support à l'éducation de la jeunesse, à la promotion de la santé et du bien-être ou encore à l'égalité entre les femmes et les hommes, au développement des ressources au service de la performance et des loisirs pour tous ; et d'autre part, d'accélérateur de la transition écologique et de levier en faveur d'une société plus inclusive et solidaire. Ces objectifs ambitieux, renvoyant à l'héritage attendu des Jeux, engagent de nombreux acteurs et actrices, nombre d'institutions et une multitude de dispositifs dont les programmes illustrent la diversité des enjeux politiques et sociaux qui accompagnent l'importance prise par le corps et le sport dans la vie quotidienne de nombreuses personnes.

Depuis une vingtaine d'années, le champ de la recherche en SHS relatif au sport s'est développé, diversifié et spécialisé dans différents domaines. Il en résulte aujourd'hui un foisonnement de recherches en anthropologie, sociologie, histoire, démographie, droit, économie, éthique, géographie, gestion, management, philosophie, psychologie, science politique, sciences de l'éducation et de l'intervention, sciences de l'information et de la communication, etc. Ce large secteur d'investigations scientifiques s'est structuré jusqu'à se présenter comme un véritable levier de l'action publique permettant d'éclairer le développement du sport, de l'éducation et de la santé, de lutter contre les inégalités sociales et territoriales, de valoriser l'ensemble des ressources qui accompagnent l'essor des pratiques de loisirs et de nature, du tourisme et du spectacle sportif tout en promouvant la diffusion d'une culture du corps envisagée comme un « bien commun ».

L'ensemble des travaux réalisés en SHS a considérablement enrichi la compréhension des problématiques relatives aux Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) en s'intéressant à celles et ceux qui les pratiquent, les promeuvent, les organisent, les financent ou les regardent. Ainsi, ils apportent un éclairage nécessaire et utile pour saisir les « enjeux des Jeux » et l'action publique visant à y répondre. Ils permettent notamment de mieux appréhender l'importance d'une société plus attentive aux bienfaits du sport mais aussi aux conditions de son développement, aux difficultés et freins rencontrés ainsi qu'aux risques qui l'accompagnent.

Dans ce cadre, nous lançons un appel à communications dont l'objectif consiste à tirer des enseignements des JOP Paris 2024 en positionnant les réflexions à juste distance entre des postures militantes, idéalistes et/ou résolument critiques, observées à différents niveaux d'échelle, du global au local. Il s'agira de questionner, d'analyser et d'apporter un regard critique et constructif sur l'effet des JOP Paris 2024, notamment sur le développement des APSA en France. Plus globalement, il conviendra d'en identifier les enseignements au regard des objectifs affichés par les organisateur-rices, mais aussi par les instigateur-rices des politiques sportives, plus ou moins relayés par l'ensemble des acteurs et actrices participant à l'action publique.

Dans quelle mesure les connaissances développées par les SHS, incluant les outils à disposition (à la fois conceptuels et méthodologiques), permettent-elles de penser, accompagner et évaluer les effets multiples et complexes des JOP à toutes les étapes (avant, pendant et après) d'un processus assurant la promotion des APSA ? Quelles perspectives originales en matière de recherche et d'action publique, liées aux enjeux de société soulevés et questionnés, ce congrès pluridisciplinaire est-il susceptible d'ouvrir ? Peut-on envisager les débats scientifiques autour des enseignements des JOP comme support à la réflexion et à la construction de regards interdisciplinaires, tout en ouvrant à des démarches de « sciences avec et pour la société »

portant l'ambition d'amplifier les interactions entre la sphère académique et l'ensemble des citoyens et citoyennes ?

Afin de favoriser les approches transversales, nous encourageons vivement les communicantes et les communicants à échanger au sein des différentes communautés des SHS du sport (par exemple entre sociétés savantes) en vue de soumettre des propositions de symposiums. Le comité scientifique sera particulièrement attentif à cet effort de regroupement et de structuration.

L'appel à communications à visée pluridisciplinaire s'articule autour de six axes.

### **Axe 1 : Promesse d'éducation, d'inclusion et d'intégration sociale**

Cet axe invite à réinterroger les discours, les programmes et les dispositifs qui accompagnent l'idéal d'un sport envisagé comme facteur d'éducation et/ou d'inclusion. Les analyses attendues questionneront les politiques menées, les modèles d'encadrement des publics concernés, les contenus de formation des intervenants et intervenantes dans le champ des pratiques physiques, sportives et artistiques, les dispositifs d'enseignement proposés, ainsi que les démarches et les outils technologiques, didactiques et pédagogiques mis en œuvre dans les secteurs de l'éducation, de l'entraînement ou de l'animation.

Les communications pourront analyser les dispositifs d'accompagnement des grands événements sportifs en direction des publics dits « vulnérables » ou « spécifiques », les politiques de prévention, d'animation, d'insertion par les APSA dans les territoires urbains et/ou ruraux considérés « en difficultés » ou encore l'Éducation Physique et Sportive (EPS) scolaire et périscolaire, comme leviers de développement des pratiques et de diffusion d'une culture sportive. Elles pourront notamment questionner la diversité des cultures professionnelles mises en jeu par les politiques d'éducation et d'inclusion.

### **Axe 2 : Activités sportives et corporelles pour la santé et le bien-être : bienfaits et limites**

Dans une perspective de santé globale, cet axe conduit à questionner les liens entre les pratiques sportives/corporelles et la santé. Si les bienfaits de ces activités sont reconnus et établis, cet axe vise à décrire et comprendre les mécanismes à l'œuvre, la mise à l'agenda politique, les institutions impliquées et les dispositifs déployés. Il invite également à interroger les différentes formes d'injonctions mais aussi les expériences et perceptions des populations ciblées.

Les thématiques envisagées pourront explorer les questions d'accessibilité, d'adhésion et d'expérience, de changements d'habitude ou d'éducation à un mode de vie plus « sain ». Les communications pourront porter sur les actions mises en œuvre en matière de prévention et de soin, sur des dispositifs innovants, mais aussi sur le gouvernement des corps et/ou des conduites. Elles s'intéresseront aux populations « fragiles » et/ou stigmatisées, en lien avec le handicap, l'âge, le poids, ou les maladies chroniques, en prêtant une attention particulière aux inégalités sociales de santé. Les effets négatifs du sport sur la santé physique et/ou mentale (e.g., addiction, dopage, exclusion ou violence) pourront être étudiés. Plus globalement, les travaux présentés interrogeront les dimensions du corps et du bien-être pouvant s'intégrer dans une perspective *One Health* (e.g., thérapies non-médicamenteuses, pratiques non conventionnelles de soin).

### **Axe 3 : Accompagnement de la performance sportive des athlètes et para-athlètes**

L'ambition d'excellence sportive est au cœur du programme olympique et paralympique. Elle a pu donner lieu à des collaborations entre monde académique et monde sportif en vue de l'optimisation des performances. Cet axe engage un questionnement sur les modalités de mise en œuvre de la préparation à la performance sportive, ainsi que sur les formes d'organisation du sport de haut-niveau et sur les partenariats originaux qui ont éventuellement été déployés à cette occasion.

Les analyses pourront porter sur les conditions de la réussite sportive, les modèles d'entraînement proposés, les structures dédiées à la formation, l'organisation du « triple projet » (sportif, scolaire/professionnel, personnel) et ses effets, l'évolution des pratiques (de l'accession au haut niveau jusqu'à la très haute performance), les innovations, techniques, technologiques, organisationnelles ou de service, leur diffusion, puis leur transmission au-delà du sport de haut niveau.

### **Axe 4 : Développement et transformation du tourisme et des loisirs sportifs**

L'ambition des JOP de Paris 2024 était aussi de capitaliser sur cet événement d'envergure internationale pour inciter les populations à s'adonner aux loisirs sportifs, et développer le tourisme qui leur est associé.

Ainsi, plusieurs entrées seront proposées dans cet axe. Il s'agira d'abord de considérer les questions relatives à l'émergence de nouvelles formes de loisirs et de tourisme sportifs (comme l'itinérance), à leur transformation et à leur diffusion dans un contexte marqué de forts enjeux économiques et sociaux, par l'existence d'effets de mode, et enfin par les contraintes (et parfois opportunités) liées à la transition écologique. Les spécificités du tourisme lié aux « méga-événements sportifs » pourront être abordées. Seront également considérés les espaces de pratique des loisirs sportifs, leur partage, leurs usages ou les formes de valorisation dont ils font l'objet, à l'instar de ceux hérités des JOP (accessibilité pour les personnes en situation de handicap, baignabilité de la Seine, transformation d'équipement, etc.). Enfin, les problématiques de gestion et de mise en marché des espaces / offres de loisirs et de tourisme sportifs seront soumises aux observations et analyses des chercheurs. Dans ce contexte post JOP, que reste-il des stratégies marketing, de communication, de labellisation et des dispositifs visant le développement des loisirs sportifs comme héritage social ?

### **Axe 5 : Construire et comprendre l'après Jeux : des questions patrimoniales au rôle de l'action publique**

Cet axe entend questionner la pluralité de l'héritage patrimonial des JOP de Paris 2024, matériel (équipements et infrastructures) et immatériel, et le rôle de l'action publique dans ce secteur. Les dispositifs et/ou labels visant à encourager la pratique sportive et de loisirs pour tous et toutes, seront interrogés. Leur évaluation et leurs différents usages pourraient constituer un angle d'analyse pertinent, pour questionner l'ambition affichée de « Faire Nation » ou d'adopter une posture de « Nation sportive », à travers l'étude du sens et du rôle attribués aux espaces sportifs métropolitains et ultra-marins.

La valorisation, la création ou la restauration de sites érigés en lieux de mémoire olympiques et sportifs par l'organisation des JOP 2024 (stades, village olympique, pistes d'athlétisme, etc.) pour la démocratisation et/ou massification des sports et de pratiquant-es, peut s'analyser au regard de la constitution de cet héritage patrimonial. Les valeurs et symboles qui accompagnent

la représentation de la « Nation sportive » pourraient être analysés à travers le devenir des équipements, leur durabilité, leurs usages sociaux, leur (ré)exploitation, pendant et après les JOP, au-delà du sport de performance.

## **Axe 6 : Mobilisations, résistances, controverses**

Cet axe ambitionne de s'intéresser aux controverses qui traversent régulièrement le sport et l'olympisme, et aux formes de résistances, contestations ou encore mobilisations dont ils font l'objet. Celles-ci peuvent interroger non seulement les pratiques mais aussi leurs socles idéologiques et symboliques, se confrontant ainsi aux visions unanimistes et apolitiques du sens commun par la production de tensions et problématiques nombreuses (dopage ; santé ; handicap ; éthique ; corruption ; héritage ; impacts économique et écologique ; inégalités salariale et concurrentielle ; discriminations raciale, des minorités de genre et/ou de sexualité ; traitement des migrant-es employé-es (il)légalement sur les chantiers ; expulsion des migrant-es et des sans-abris ; exclusion sociale ; usage des technologies ; surveillance, etc.). Les communications pourront s'intéresser aux actions contestataires, reflet des synergies et conflits d'intérêts individuels, collectifs, communautaires, d'organisations sportives non-gouvernementales ou étatiques, à différents niveaux d'échelle (locale, nationale, internationale).

Cet axe vise à analyser l'organisation et la médiatisation d'événements internationaux sportifs et olympiques, en tant que fenêtre d'opportunité et relai des enjeux des acteur·rices impliqué·es. Les communications s'intéressent ainsi aux tensions qui accompagnent les messages sociaux, culturels, politiques et économiques, dépassant les milieux sportifs et olympiques, dont sont porteuses les mobilisations, les résistances et les controverses en tant qu'expression de multiples revendications.

## **CONSIGNES AUX AUTEURS ET AUTRICES**

Les propositions de communications (titre, résumé, proposition) seront gérées à partir du site du congrès : <https://enjeuxdesjeux25.sciencesconf.org/myspace/index>

*Chaque contribution doit être destinée à un axe identifié.*

Les communications peuvent être soumises sous 3 formes :

- **Communications orales** (20 minutes de présentation et 10 minutes de discussion). Remplir le formulaire de soumission en cochant la case « communication orale ».
- **Communications affichées** (poster format A0 : 118,9 cm x 84,1 cm). Remplir le formulaire de soumission en cochant la case « communication affichée ». Une place significative sera faite à ce type de communications. Des espaces dédiés et des sessions spécifiques permettront à la communauté scientifique d'échanger et de se rencontrer à cette occasion.
- **Symposiums**. Ce mode de communication se fera sous la responsabilité scientifique d'un·e porteur·euse de projet du symposium. Un formulaire spécifique de soumission (cocher la case symposium) permet de renseigner notamment le nom des contributeur·rices ainsi que le texte de cadrage qui sera expertisé par le comité scientifique. Des séquences allant jusqu'à une demi-journée sont envisageables.

Quel que soit le mode de présentation, le comité scientifique regardera avec le plus grand intérêt les soumissions portées par plusieurs chercheur·es et particulièrement celles qui feront apparaître un souci d'articulation de différents points de vue (pluri-trans-interdisciplinarité).

Les propositions peuvent être soumises en langue française ou en langue anglaise

**Le dépôt des propositions est prévu à partir du 20 février 2025.**

Les contributions doivent être soumises sur le site du congrès : <https://enjeuxdesjeux25.sciencesconf.org/myspace/index>

- accès : « communication orale ou affichée » (cocher la bonne case)
- accès « symposium »

Il est impératif de rappeler l'axe (ou les axes) visé(s).

### **Communications orales et posters hors symposiums :**

Il est demandé de renseigner :

- le(s) nom(s) et prénom(s) du ou des auteur(s) et autrice(s), qualité, laboratoire, adresse mail.
- Un texte de présentation de **2500 à 3000 signes espaces compris** (Times, 12, justifié) à destination des expert·es.
- Les mots-clés : 5 mots-clés précisant les thèmes et les champs scientifiques.

### **Communications prévues en symposiums :**

Le ou les porteurs du symposium renseignent le texte de présentation. Ils y indiquent le titre (thème général) et le résumé du symposium. Ils y mentionnent le(s) nom(s) et prénom(s) du ou des auteur(s) et autrice(s) qui participent (ainsi que leur qualité, laboratoire, adresses mails) en précisant le titre et un bref résumé de leurs interventions. Ce texte ne peut excéder **6500 signes espaces compris** (Times, 12, justifié).

**Les propositions de communications sont à soumettre avant le 1<sup>er</sup> juin 2025** (sur le site du congrès : <https://enjeuxdesjeux25.sciencesconf.org/myspace/index> )

Toutes les propositions seront examinées par les expert·es représentant les sociétés savantes et par le comité scientifique du congrès.

Les réponses seront communiquées **entre juin et septembre 2025**.

**Une proposition acceptée pour le congrès ne sera prise en compte qu'après l'inscription effective sur le site permettant ainsi son inclusion au programme.**

Les modalités et tarifs d'inscription seront précisé·es très prochainement sur le site. Ils resteront dans la norme habituelle des congrès de sciences humaines et sociales du sport en étant adaptés à l'inflation.

Les inscriptions (une fois la communication acceptée) seront ouvertes **entre juin et fin novembre 2025**.

En cas de demande spéciale : [enjeuxdesjeux25@sciencesconf.org](mailto:enjeuxdesjeux25@sciencesconf.org)